

Penser l'habitat de demain à destination des personnes âgées en perte d'autonomie

Dans un contexte de vieillissement de la population marqué par une volonté des Français de vieillir à leur domicile, il est important de réfléchir dès à présent à des formes d'habitat alternatives permettant de vivre, et de vieillir, dans un logement s'apparentant le plus possible au domicile ordinaire, loin des codes de l'institution.

L'objectif de ce projet soutenu par la CNSA était de construire un programme de recherche interrogeant la façon dont les gérontotechnologies ou les habitats adaptés pouvaient permettre aux personnes âgées d'éviter une entrée en institution, ou du moins de choisir le lieu de leur fin de vie. Pour ce faire, un consortium constitué d'acteurs issus du monde de la recherche en santé et en sciences humaines, du monde de l'innovation, de bailleurs sociaux et des représentants des personnes âgées a été formé et s'est réuni à plusieurs reprises. Ses réflexions ont été nourries par les expériences de chacun de ses membres, des visites de terrain et une revue de la littérature scientifique internationale.

S'agissant de la question du logement, les travaux du consortium concluent à l'existence de nombreuses formes d'habitat répondant à des besoins variés. Ces habitats ont des objectifs communs (rompre l'isolement, favoriser le lien social, vivre dans un logement adapté) et visent à permettre aux personnes âgées de maîtriser les conditions de leur vieillissement. Les coûts élevés pour y accéder, ainsi que les critères de sélection à l'entrée ou pour envisager la sortie des dispositifs (basés sur l'absence de troubles cognitifs), conduisent le plus souvent à l'exclusion de certaines catégories de la population, notamment les plus fragiles (d'un point de vue économique et au regard de leur degré de dépendance).

Concernant les nouvelles technologies, le corpus étudié permet de constater que les attentes à leur égard sont essentiellement liées au maintien d'un sentiment de sécurité à l'intérieur du domicile et à leur simplicité d'utilisation. En outre, il apparaît également que la place de l'entourage, l'âge des personnes, le niveau de scolarité, la familiarité, la confiance et la transformation de l'expérience du logement sont des facteurs importants de leur acceptabilité. Enfin, les chercheurs notent que les nouvelles technologies répondent davantage aux besoins des aidants (diminuer la charge de travail et le stress) qu'à ceux des personnes âgées et qu'elles conduisent au développement d'une forme d'institutionnalisation individualisée et hors les murs.

Sur le sujet des solidarités intergénérationnelles, les études recensées concluent que la coresidence entre les personnes âgées et leurs aidants est un mode de vie susceptible de répondre à leurs besoins et, comme c'est plus souvent le cas dans les contextes non occidentaux, apparaît comme une réponse à la vulnérabilité, notamment économique, des plus jeunes. De même, il apparaît que la participation sociale et l'inscription dans un collectif tendent à améliorer le bien-être psychologique des personnes âgées et à augmenter leur sentiment de sécurité. Néanmoins, il semble que la réticence à faire part de leurs difficultés quotidiennes et l'adoption d'une approche plus restreinte des relations par les personnes âgées, liées en partie à des pertes sur le plan cognitif, soient des freins à l'établissement de ces formes de solidarité.

Le consortium a obtenu, suite à ces premiers travaux et dans le cadre d'un projet visant à poursuivre les réflexions, un financement de la Fondation de France *via* son appel à projets « Vieillir acteur et citoyen de son territoire ».

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux décrits dans le rapport final (2019).

Pour plus d'information sur ce projet

- **Le rapport de recherche est consultable sur le site de la CNSA :**
https://www.cnsa.fr/sites/default/files/294-aubry-memoire_rapport_et_poster.zip
- *Les technologies d'assistance et la solidarité intergénérationnelle peuvent-elles être une alternative à l'EHPAD ?* Revue de la littérature réalisée dans le cadre du projet de recherche GEOHDE, mémoire de capacité de gériatrie.

À propos du consortium

L'équipe « Éthique et progrès médical » du centre d'investigation clinique (CIC 1431 INSERM) rattaché au centre régional hospitalier universitaire (CRHU) de Besançon et le pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne-Franche-Comté à l'origine du projet ont réuni autour d'eux de nombreux acteurs au sein d'un consortium de recherche élargi :

- des associations représentant les usagers ;
- des promoteurs et des bailleurs immobiliers ;
- des acteurs de la prise en charge des personnes âgées ;
- des collectivités locales et territoriales ;
- des centres hospitaliers universitaires (CHU) ;
- des laboratoires de recherche universitaires.

Contacts

Régis Aubry

PU-PH

Directeur de l'équipe « Éthique et progrès médical » (CIC 1431 INSERM)

Coordonnateur adjoint du pôle « Autonomie et handicap », chef du service de gériatrie (CHRU de Besançon)

Contact : raubry@chu-besancon.fr

Aline Chassagne

Ingénieure d'étude et de recherche clinique sur le projet

CHRU Besançon

Contact : achassagne@chu-besancon.fr

Thomas Tannou

Géiatre

CHU de Besançon

Contact : ttannou@chu-besancon.fr

Référence du projet n° 294

Programme « Handicap et perte d'autonomie » soutenu par la CNSA, appel à projets « Les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées en perte d'autonomie et personnes handicapées » (2018) – Institut pour la recherche en santé publique (IReSP)

Titre : *Dispositifs expérimentaux et modèles alternatifs d'habitats intergénérationnels et domotique : une alternative à l'EHPAD ? Conception d'un programme de recherche multidimensionnel* (R. Aubry).